



## Message à destination des agents d'encadrement

Alors que va s'ouvrir la période relative à l'évaluation de la gestion 2020, Solidaires Finances Publiques souhaite s'adresser aux cadres «encadrants».

Tout d'abord, pour rappeler que comme les années précédentes, nous appelons les agents au boycott de l'entretien individuel qui s'avère être chronophage et contre-productif pour l'évaluateur comme pour la personne évaluée.

Bien entendu, ce boycott n'empêche en rien le recours contre l'évaluation professionnelle.

Ensuite, il faut, pour Solidaires Finances Publiques, inverser cette tendance à l'individualisation et réaffirmer l'évidence du collectif de travail.

En 2021, malgré la crise sanitaire et les difficultés vécues par l'ensemble des agent(e)s en 2020 dans l'exercice de leurs missions, il leur sera demandé de justifier des résultats obtenus.

Il sera par ailleurs nécessaire de fixer des objectifs sur l'année en cours alors même que la période épidémique est loin d'être terminée...

La perte de repères et le mal-être des agents de tous grades résultent de la taylorisation et de la massification du travail. Il faut combattre cette dérive et rappeler le sens du collectif !

De tout temps, nos organisations ont été favorables à la discussion sur l'organisation du travail. C'est pourquoi, elles estiment que celle-ci doit se faire de manière globale au sein d'un service et non de manière individuelle car nos missions s'inscrivent dans une chaîne collective de travail. C'est le sens et l'essence du service public des Finances.

Nous vous informons que, dans ce but, Solidaires Finances Publiques appelle les agents à exiger la tenue d'entretiens collectifs en lieu et place de l'entretien individuel.

Cette discussion pourrait porter sur :

- les missions : sentiment qu'elles sont ou non correctement exercées,
- les conditions spécifiques d'exercice des missions en période épidémique, notamment les liens entre les agent(e)s en présentiel et celles et ceux en position de télétravail,
- les structures : sont-elles bien adaptées à la satisfaction des usagers et des personnels ?
- Les conditions de travail : expressions sur l'organisation du travail, les difficultés rencontrées...

et bien entendu sur tout autre sujet en lien avec le collectif de travail.